

Madame, Monsieur,

Votre jeune intègre à la rentrée la filière S.A.P.A.T (Services Aux Personnes et Aux Territoires).

Les stages sont obligatoires pour valider successivement les 3 années de formation.

Nous vous rappelons qu'il appartient à l'élève de trouver les lieux de stage opportuns, de faire signer les conventions en 3 exemplaires pour chaque structure et de les envoyer à l'établissement à mon attention (Corrine DUCHE) AVANT le jour de la rentrée scolaire.

Tout élève sans stage validé le 2 septembre 2019 ne sera pas accepté en cours tant qu'il ne rapportera pas les conventions signées (condition valable pour toute la filière SAPAT).

Il appartiendra à chaque élève de récupérer les cours et les absences seront notées comme injustifiées.

**RAPPEL DES DATES DE STAGE :**

Classe	Stage	Période	Public du stage
2 <sup>nde</sup>	1	Du 30 décembre 2019 au 19 janvier 2020	« Services Aux personnes » en structure personnes âgées
	2	Du 29 juin au 19 juillet 2020	« Services Aux personnes » en structure petite enfance
1 <sup>ère</sup>	1	Du 28 octobre au 24 novembre 2019	« Services Aux personnes »
	2	Du 17 février au 1 <sup>er</sup> mars 2020	« Services Aux Territoires » (stage administratif)
	3	Du 8 juin au 5 juillet 2020	« Services Aux Personnes » ou « Services Aux Territoires » en fonction du stage de Terminale
Terminale	1	Du 14 au 27 octobre 2019 <b>ET</b> du 25 novembre au 15 décembre 2019	« Services Aux Personnes » ou « Services Aux Territoires » (les 2 stages dans la même structure)

Corrine DUCHÉ

Coordinatrice filière Services

[corrineduche@iseta.fr](mailto:corrineduche@iseta.fr)

04-50-08-16-91

06-76-11-63-96


